

QUESTIONS DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL DE JANVIER 2019

FO	
QUESTIONS EN DATE DU 15 JANVIER 2019	REPNSES EN DATE DU 28 janvier 2019
1. Depuis le 10 janvier 2019, il y a l'Happy Hour sur tous les trains de 17h à 19h. En effet cette promotion consiste à offrir la 2 ^{ème} boisson à 50%. Les salariés font leurs maximums pour la promouvoir. Comment se fait-il qu'ils ne soient pas intéressés sur ces ventes ?	Cette opération est à comparer à une vente flash spécifique limitée dans le temps et destinée à booster le CA sur un créneau propice à la consommation. Il n'est pas prévu de compensation de CA dans le calcul de l'intéressement.
2. Le TGV 9852 pour Bruxelles part de Lyon Part-Dieu à 5h50 tous les jours. Il n'y a aucunes navettes au départ de Lyon Perrache à cette heure-ci pour les salariés. Ils sont dans l'obligation de prendre les transports en communs. Plusieurs salariés nous ont fait remonter leurs sentiments d'insécurité. C'est pourquoi, nous vous demandons que les salariés puissent prendre le taxi et qu'ils soient remboursé à 100%.	Le TGV 9852 part presque tous les jours de Perrache et ce jusqu'à nouvel ordre.
3. Nous aimerions connaître la marche à suivre pour le salarié lorsqu'il se fait agresser et voler ses versements dans le cadre de ses heures de travail ? Une fois que le salarié a déposé plainte et fait toutes les démarches administratives nécessaires, doit-il rembourser les sommes qui lui ont été volées ?	Nous avons une procédure de prise en charge d'un salarié victime d'une agression que nous suivons. Les cas étant isolés nous restons sur la même politique de remboursement des sommes volées. Un deuxième fon de caisse peut être versé au commercial qui devra être restitué au même titre que le premier.
4. Serait-il possible d'avoir des badges d'accès pour les commerciaux de Lyon pour les locaux de Paris Gare De Lyon ?	Quelques badges sont disponibles sur demande a restituer impérativement au SAB après utilisation.
5. Les commerciaux ont pu constater dernièrement que les objectifs commerciaux étaient vraiment très élevés et très difficiles à atteindre, Pouvez-vous nous expliquer cela ?	Les objectifs prennent en compte les CA réalisés à N-1 combinés aux objectifs de notre client SNCF. Il s'avère que nous accusons un retard significatif par rapport à l'année dernière. Les objectifs en sont le reflet.
6. Nous nous permettons de revenir vers vous concernant les DLC illisibles des pennes. Vous nous avez répondu le mois dernier que le fournisseur cherchait une solution, mais est-ce bien le même fournisseur que pour les petits salés ? La DLC est inscrite en jaune donc cela devrait être possible pour les pennes ?	Le fournisseur est différent. Il ne peut pas écrire en jaune sur les opercules car il n'a pas la machine. Cela lui demanderait un gros investissement. Il a donc grossi les caractères de la police.

QUESTIONS DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL DE JANVIER 2019

7. Mutuelle : Savez-vous si tous les salariés ont bien reçu leur carte de tiers-payant ?	Aucun salarié ne nous a fait part de problématique à ce niveau-là.
8. Gros problème de packaging avec la tarte soufflée. Les commerciaux la retrouvent souvent écrasée. Pourriez vous faire remonter l'information au service concerné	Le problème vient de la façon dont ils sont rangés dans les tiroirs et parfois quand ça force, le résultat est l'écrasement des tartes sur le dessus. Nous faisons remonter au marketing voir si une solution packaging peut être envisagée.
9. Récemment les commerciaux ont pu lire une note sur Incenteev concernant le réchauffage des viennoiseries. En effet on leur a demandé de ne plus les réchauffer dans leur emballage carton au-dessus du toaster. Pourriez-vous nous expliquer ce changement soudain, alors que cela fait des années que cela fonctionne comme cela ?	Le mode de réchauffage des viennoiseries a entraîné un accident de travail pour une commerciale qui s'est brûlée avec le four. Dans le cadre de notre engagement concernant l'amélioration des conditions de travail à bord nous nous devons de prévenir à tout accident éventuel à bord pour les commerciaux.